

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Réponse de la Direction d'Air Canada:

1, 2 et 3. Des études ont été effectuées par le personnel d'Air Canada au cours de diverses périodes relativement à des endroits précis. Des études de ce genre portant sur tout le réseau sont en cours et sont destinées à apporter des améliorations quant aux normes de service aux clients. Si des modifications doivent être apportées par suite d'études ultérieures, des avis à ce sujet seront envoyés et la société entamera des discussions avec les représentants syndicaux.

AIR CANADA—LE BUREAU DES RÉSERVATIONS À OTTAWA

Question n° 721—**M. Orlikow:**

1. a) Où est situé le bureau des réservations d'Air Canada à Ottawa, b) quand le bureau a-t-il été loué et quelle somme Air Canada s'est-elle engagée à forfait à payer annuellement, c) quelle est la durée du bail, d) combien Air Canada devra-t-elle payer pour résilier le bail?

2. Combien ont coûté l'achat et l'installation du matériel pour le bureau des réservations d'Air Canada à Ottawa et qu'advient-il de ce matériel?

3. Combien faudra-t-il de bureaux, d'installations et de matériel supplémentaires à Montréal afin de pourvoir aux réservations d'Ottawa et combien coûtera le tout?

4. Quel est le coût estimatif pour Air Canada du transfert d'Ottawa à Montréal des employés du bureau des réservations?

5. Quelles économies nettes Air Canada réalisera-t-elle au cours des cinq prochaines années à la suite du transfert à Montréal du bureau des réservations en ce qui a trait a) à la main-d'œuvre, b) au matériel, c) à la location à bail des bureaux?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Réponse de la Direction d'Air Canada:

1. a) 355, River Road; b) c) et d) Pour ses transactions immobilières, la société fait affaire avec des sociétés privées dont plusieurs sont concurrentes et il n'est pas dans la politique d'Air Canada de dévoiler les détails de ces transactions qui pourraient causer préjudice à cette société aérienne dans les négociations ultérieures. Des discussions avec le bailleur sont en cours actuellement au sujet de la résiliation du bail ou d'une sous-location. Cependant, les intérêts de la société seront protégés dans tous les cas.

2. Une partie du matériel continuera à être utilisé à Ottawa et le reste étant amovible sera installé ailleurs.

3. Aucun.

4. Ces renseignements ne sont pas disponibles étant donné que les employés en cause ne se sont pas encore prévalus de leur droit de transfert.

5. L'économie de main-d'œuvre et de location se chiffrera à \$1,139,000 dont on déduira les Dépenses supplémentaires de communication s'élevant à \$360,000, soit une économie nette de \$779,000 en cinq ans.

AIR CANADA—LE SYSTÈME DE RÉSERVATIONS «TELPACK»

Question n° 722—**M. Orlikow:**

1. Air Canada a-t-elle fait une enquête afin de déterminer si les autres principaux transporteurs aériens ont déjà adopté le système de réservations *telpack*, s'ils ont découvert par expérience que le système comporte des lacunes, puis adopté de nouveau, à grands frais, leurs installations précédentes?

2. Si l'on a fait cette enquête, quels transporteurs aériens publics ont fait l'expérience?

[M. Orlikow.]

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Réponse de la Direction d'Air Canada:

1 et 2. Les compagnies aériennes américaines font grand usage du système *telpack*. Le dernier rapport de la Conférence américaine sur la circulation aérienne indique que les sociétés américaines s'en servent pour fournir des services de réservation pour 708 villes des États-Unis. La Direction d'Air Canada n'a pas reçu d'observations défavorables quant à ce système de réservation en usage aux États-Unis afin de consolider ces services où son utilisation devient de plus en plus populaire. Le rapport de l'ACTA indique que les compagnies aériennes CP Air et Eastern utilisent actuellement le système *telpack* pour les réservations d'Ottawa à leur service de Montréal comme prévoit le faire Air Canada.

CANADIEN NATIONAL—LES ACHATS DE TRAVERSES

Question n° 804—**M. Lambert (Bellechasse):**

Combien de traverses de chemin de fer, selon la catégorie de la qualité, le Canadien National a-t-il achetées en 1970, a) au Québec, b) en Ontario?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Réponse de la Direction du Canadien National:

| | Traverses | | |
|------------|----------------------|-------------------------|-----------------------|
| | Traverses en feuillu | d'aiguillage en feuillu | Traverses en résineux |
| a) Québec | 194,250 | 659,660 P.M.P. | 11,200* |
| b) Ontario | 161,910 | 459,020 P.M.P. | 509,465 |

*Nombre qui représente toutes les traverses en résineux à la disposition des chemins de fer au cours de 1970.

LA CONSTRUCTION DE BUREAUX DE POSTE

Question n° 840—**M. Southam:**

1. a) Combien de bureaux de poste a-t-on érigés au Canada en 1970, b) combien de bureaux de poste a-t-on érigés dans chaque province en 1970?

2. a) Combien de bureaux de poste doit-on construire en 1971, b) combien de bureaux de poste doit-on construire dans chaque province en 1971?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. a) 122. b) Voir la liste ci-après.

| Province | Construits par la Couronne | | **Construction-location | |
|----------------------|----------------------------|---------------|-------------------------|--------------|
| | *Mono-valents | *Poly-valents | *Mono-valents | Poly-valents |
| Terre-Neuve | 6 | 2 | — | — |
| Nouvelle-Écosse | 2 | 3 | — | — |
| Nouveau-Brunswick | 1 | — | — | — |
| Québec | 16 | — | 6 | 1 |
| Ontario | 20 | 2 | 3 | — |
| Manitoba | 7 | 1 | 3 | — |
| Saskatchewan | 17 | 2 | 1 | — |
| Alberta | 11 | 1 | 7 | — |
| Colombie-Britannique | 4 | 2 | 3 | 1 |